

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°6/2026

Objet :

Choix du bureau
d'étude pour le
marché des
photocopieurs

Certifié exécutoire
par le Maire, le

21 2 MARS 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 06 mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 02 mars 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Luc ADAMS, Arnaud BARBET, Bernard FIEF, Manuella BERNASINSKI (arrivée à 19h22), Nathalie BISSETTE, Benjamin DALLE, Juliette DUNAJSKI, Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD.

Absents excusés : Magalie BOUTEMY, Annaëlle VERHAEGHE

Procurations :

Magalie BOUTEMY donne procuration à Nathalie BISSETTE

Anaëlle VERHAEGHE donne procuration à Juliette DUNAJSKI

Secrétaire : Juliette DUNAJSKI

La séance ouverte, Monsieur DELAMBRE informe qu'il convient de choisir un bureau d'étude pour lancer un marché d'appel d'offres pour le renouvellement des photocopieurs de la mairie et des écoles publiques.

La société NAXAN a été retenue. Leur rémunération est fixée à 35% des économies que la commune effectuera (TCOI-TCON). Cette société sera chargée d'établir les différents cahiers des charges ainsi que l'analyse des offres.

A l'unanimité des membres présents et représentés, la société NAXAN est retenue pour effectuer ce travail.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Maire,
Eugène DELAMBRE

